



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 147

Texte de la question

MOUVEMENT SOCIAL

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Urvoas, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean Jacques Urvoas. Monsieur le Premier ministre, depuis six mois et encore à l'instant, vous ne cessez de placer votre action sous le signe du courage. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est une qualité éminemment respectable et estimable, dans la mesure où on la met au service de l'intérêt général. Et c'est bien là le problème.

Où est le courage quand vous refusez de taxer les ahurissants profits des compagnies pétrolières ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Où est le courage quand vous n'hésitez pas à frapper les malades avec la franchise santé ? (*Mêmes mouvements*) Où est le courage quand vous faites voter une loi sur la prétendue autonomie des universités et que votre budget ne prévoit que 40 millions d'euros réellement disponibles pour répondre aux besoins criants de l'enseignement supérieur ? (*Mêmes mouvements*)

Où est le courage quand vous fermez plus cent tribunaux d'instance là où la justice de proximité est rendue à la satisfaction de tous ? (*Mêmes mouvements*) Où est le courage quand vous donnez acte au président du groupe UMP de l'Assemblée de la nécessité pour ses amis, victimes comme d'autres de l'autoritarisme de la garde des Sceaux, d'obtenir des compensations ?

M. René Couanau. Quelle est la question ?

M. Jean Jacques Urvoas. Mais je ne fais que poser des questions ! Où est le courage quand vous prétendez reformer les régimes spéciaux alors qu'en réalité vous cherchez l'affrontement avec les syndicats - espérant en tirer gloire -, en refusant de répondre à leurs propositions de négociation ? (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, si le climat social n'est pas bon, c'est parce que, contrairement à ce que vous semblez penser de vous, les Français ne vous voient pas courageux mais simplement brutal à l'égard de ceux qui ne peuvent se défendre et complaisant à l'égard des puissants ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. Monsieur Urvoas, posez votre question, s'il vous plaît.

M. Jean Jacques Urvoas. Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire pour servir l'intérêt général ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Xavier Bertrand, ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Monsieur le député, il est bon de vous entendre parler de courage, mais il serait bien aussi que vous sachiez en faire la preuve pour les réformes indispensables ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Sans passion aucune, je tiens à dire qu'il est des défis, comme la maladie d'Alzheimer, et des réformes, comme celle de la carte judiciaire, qui ne sont ni de droite ni de gauche (*" Si ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*) mais qui servent l'intérêt général. Vous avez le droit aussi de nous rejoindre pour répondre à ces questions d'intérêt général ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un*

mouvement populaire.)

M. Bernard Roman. Comme avec le dossier médical ?

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Vous savez pertinemment que nous sommes arrivés au bout d'un cycle et que notre pays ne peut plus se permettre le *statu quo*. Les réformes doivent être engagées, toutes et en même temps. Les Français ne veulent pas attendre.

D'ailleurs, un véritable choix de société était au coeur de la campagne présidentielle : soit le *statu quo* - et les Français n'en ont pas voulu -, soit mener les réformes qui préparent notre pays aux défis de l'avenir.

Nous sommes tout simplement au rendez-vous de tous ces engagements, sans exception. Ce que nous mettons en place aujourd'hui, nous l'avons annoncé. Les franchises médicales ? Le Président de la République en a parlé pendant toute la campagne.

M. Maxime Gremetz. C'est scandaleux !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Nous savons pertinemment que si on ne les met pas en place, vous ne ferez que de beaux discours sur la maladie d'Alzheimer, alors que nous avons la possibilité de relever ce défi avec courage et avec des moyens ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*).

Sur tous ces sujets, à certains moments, il faut se souvenir du passé. Je me souviens qu'en 2000, alors que j'étais conseiller général, des émissaires du ministère de la justice étaient venus dans mon département préparer une réforme de la carte judiciaire. Cette réforme, c'était la même que celle qui est présentée aujourd'hui. Mais vous n'avez pas eu le courage de la mener parce qu'il y avait des élections ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*.) Eh bien, servir l'intérêt général c'est savoir entendre et servir les Français, quelles que soient les échéances électorales. Et c'est ce que nous faisons, monsieur le député ! ("*Non !*" *sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche ; applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du Nouveau Centre*.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 147

Rubrique : État

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 novembre 2007